

---

SINGAPOUR – Séance Plénière d’Ouverture de la GAC

Samedi 22 Mars 2014 – 14 :30 à 15 :30

ICANN – Singapour, Singapour

PRESIDENTE DRYDEN:

Bienvenue encore une fois. Et je pense qu'à ce stade, il serait bon de commencer à nommer les nouveaux membres du GAC ; ou puisqu'ils se sont déjà présentés, vous dire que nous avons de bonnes nouvelles.

Nous avons ajouté la Croatie, la Grenade et les îles Salomon à notre liste de membres pour cette réunion. Je souhaite donc la bienvenue aux trois nouveaux représentants auprès du GAC.

Avant de commencer à traiter l'ordre du jour, je voudrais faire des commentaires détaillés sur la réunion et je veux vous commenter un petit peu sur des développements récents.

Il y a eu une annonce vraiment importante faite par le NTIA des États-Unis. Ceci a été publié à l'ICANN aussi bien que dans d'autres organisations telles qu'ISTAR. Il y a eu des communiqués de presse à propos de cette annonce. Au sein du GAC et dans la communauté, il y a un grand intérêt par rapport à cette question.

Donc nous avons ici l'occasion de discuter dans le GAC des questions posées comme conséquence de cette annonce. Alors, je veux juste vous souligner ce que nous avons fait pour vous offrir une occasion de traiter ces questions dans l'ordre du jour des réunions publiques de la communauté de l'ICANN, pour que vous ayez une idée de ce que nous pourrions aborder et de ce qui pourrait être discuté durant ces

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

réunions. Nous avons l’intention de clarifier pour vous offrir certaines garanties sur ces questions. Par la suite, nous allons nous cibler sur ces points que nous devons conclure. Nous allons donc travailler en parallèle.

Je sais qu’il y a beaucoup d’intérêt et d’enthousiasme par rapport à ces communications. Mais en même temps, nous avons quelques questions habituelles de la GAC à traiter. Donc nous allons essayer d’organiser dès le début notre travail pour savoir quelles devraient être les attentes pour pouvoir bien travailler pendant la semaine.

L’Iran, s’il vous plaît.

IRAN :

Merci, Madame la Présidente. Bonjour de nouveau. Aurons-nous l’opportunité de simplement faire référence à la réunion au Brésil ? La réunion multipartite pour le futur de l’Internet, parce que nous faisons partie de l’Internet. Merci.

PRESIDENTE DRYDEN :

Merci, l’Iran. Je vais passer la parole à notre collègue du Brésil pour qu’il nous dise s’il souhaite faire un rapport au GAC sur la réunion NETmundial du Brésil.

BRESIL :

Madame, merci de votre question. Je vais vous informer que nous aurons une occasion spéciale pour traiter de la question. Mon collègue Ambassadeur Fonseca, viendra demain du Brésil. Dès qu’il arrivera, nous



---

allons vous présenter un rapport sur les préparatifs pour la réunion à San Paolo.

PRESIDENTE DRYDEN : Je vais donc m’assurer que vous ayez un espace dans l’ordre du jour pour traiter la question.

En ce qui concerne l’ordre du jour, il y a la discussion de l’annonce de la NTIA, l’invitation qui a été faite à la communauté de l’ICANN et toutes les organisations d’ISTAR pour analyser le processus IANA et le rôle de la NTIA, quel sera le rôle de la NTIA dans l’avenir, pour pouvoir nous assurer que le niveau de responsabilité soit vraiment bien.

Demain à 10: 30, il y aura une réunion où l’on va parler des panels de stratégie, et je vous propose de ne pas discuter les panels de stratégie mais d’abord cette question là. Nous pouvons consacrer du temps à entendre les opinions des membres du GAC, savoir quels sont les commentaires et quelles sont les opinions qu’ils veulent partager. Larry Strickling pourra venir se réunir avec nous à 10 : 30. Si vous êtes d’accords, il va venir ici et nous présenter cette information pour pouvoir commencer notre discussion.

Lundi, il y aura deux sessions qui seront liées en quelque sorte. La première, c’est le jour de la communauté. Il y aura une session après la cérémonie d’ouverture où il y aura des présentations et des opportunités de débattre la question liée à l’IANA. Par la suite, à 17 :00 le jour même, il y aura une réunion pour parler de la globalisation de l’ICANN en termes plus généraux. Alors voila ce que l’on va aborder.



---

D’abord, le rôle de la NTIA et l’IANA ET A 17 : 00 où l’on va traiter tout spécifiquement la globalisation de l’ICANN.

Pour le reste de la semaine, il y aura l’échange habituel mardi après-midi avec le Conseil d’administration et avec le PDG de l’ICANN qui viendra mercredi à 9 heures du matin pour avoir un échange avec nous. Sans aucun doute, nous allons profiter de ces opportunités pour poser des questions, pour parler avec le conseil d’administration et le PDG des questions qui nous intéressent. En ce qui concerne les détails de la fonction de l’IANA et l’importance pour les gouvernements, nous allons recevoir des informations cette semaine concernant le groupe de travail du cadre d’interprétation qui a trait à la délégation et la redélégation des codes géographiques, et on est proche de la conclusion de ce travail. On a travaillé sur la réalisation du soutien des codes géographiques pour faire un rapport sur la question.

Pour la réunion de Londres, une réunion entre la GAC et ccNSO est prévue pour faire un accord. Cette réunion là sera l’occasion de voir les questions principales à traiter et avoir une idée plus claire de ce qu’il faut faire entre cette réunion et la réunion de Londres en ce qui concerne les codes géographiques. On aura donc l’occasion de parler du fonctionnement des questions liées aux codes géographiques.

On aura aussi le rapport du comité consultatif de la stabilité des serveurs racines qui vont nous informer des efforts de restructuration qui ont été démarrés, et ils vont répondre à vos questions sur tout ce qui a trait aux serveurs racines.

Pour ce qui est des rapports, nous sommes en train d’évaluer si jeudi matin nous pouvons avoir une réunion d’information sur le processus

---

IANA et les questions afférentes. Il y a beaucoup d’entre nous qui ne sommes pas familiarisés avec ce processus. Et au fur et à mesure que la communauté travaille sur la proposition demandée par la NTIA à l’ICANN, je crois que ce sera important de mieux comprendre le fonctionnement de ce processus pour pouvoir ainsi faire notre apport à partir du comité, ou même les gouvernements à titre individuel pourront le faire.

J’espère que vous aurez une idée claire des opportunités que vous aurez pendant la semaine pour traiter de ces questions.

L’Iran a une question.

IRAN :

Madame la Présidente, je voudrais revenir à la question de la réunion de Sao Paolo.

Il s’agit d’une réunion unique qui est en train d’être organisée, et qui aura lieu le 23 et le 24 avril. Outre le rapport qui sera présenté par les collègues du Brésil, je vous demande si vous prévoyez que nous aurons le temps suffisant pour échanger des opinions sur cette question si importante.

Il est très important d’échanger des opinions entre les membres du GAC pour spécifier comment on voit l’évolution de la question de Sao Paolo. Il faudra donc essayer de parler de certaines questions en profondeur pour être plus familiarisés et ce serait bien d’écouter les opinions de tous nos collègues.

---

PRESIDENTE DRYDEN : Merci l’Iran. Nous avons donc une question sur NETmundial, mais il y aura une session d’information sur la question, alors on pourra y réfléchir. L’Espagne ?

ESPAGNE : Merci, Madame la Présidente. Je voyais l’ordre du jour et je me rends compte que rien ne montre si les sessions seront ouvertes ou à huis clos. Je crois que les règles que nous avons appliquées jusqu’à présent vont aussi être appliquées pendant cette réunion.

PRESIDENTE DRYDEN : Merci, l’Espagne. Toutes les réunions sont ouvertes. Si vous avez une opinion au sujet des sessions dans l’ordre du jour, c’est le moment de faire ces commentaires ou de présenter vos préoccupations.

L’Espagne.

ESPAGNE : Normalement, les sessions consacrées à la rédaction du communiqué sont des réunions à huis clos. Je me demande si cette fois ci, on aura cette autre modalité ou pas. Sinon, j’aimerais savoir comment cette décision a été prise. Merci.

PRESIDENTE DRYDEN : D’habitude, dans le GAC, et vous serez d’accord avec moi, on essaie d’être aussi ouverts que possible. S’il y a une demande pour faire la rédaction du communiqué à huis clos, on présente cette demande et le faire. Je tiens à souligner qu’en ce qui concerne tenir des réunions

---

fermées au reste du public, sur le plan pratique, il n'existe aucun moyen de fermer complètement une réunion. Nous avons beaucoup d'observateurs et des membres du GAC représentés par plusieurs personnes qui n'appartiennent pas toujours aux gouvernements. Alors il faut savoir que du point de vue de l'organisation des réunions, il est impossible de fermer complètement une réunion du GAC. Donc est-ce qu'il y a d'autres commentaires sur la question des réunions ouvertes ou à huis clos ?

D'accord. Nous allons donc continuer avec notre ordre du jour. Il y a la mise à jour de la part de la présidence et la vice-présidence ; il y a des questions à traiter. On n'a pas suivi l'ordre précis de notre ordre du jour. Mais peut-être ensuite, nous pouvons regarder l'ordre du jour puisque l'on en discute.

La Commission Européenne ?

COMMISSION EUROPÉENNE : Désolée, mais je veux prendre la parole pour ce qui est de la question précédente, les réunions ouvertes ou à huis clos. Je pense que nous rédigeons quelque chose ensemble sur les réunions ouvertes et à huis clos. L'Espagne présente une question légitime en ce qui concerne la rédaction du communiqué. Je pense que chacun d'entre nous estime que le communiqué devrait être une chose traitée par les personnes assises autour de cette table. Donc, je suggère que cette réunion soit toujours une réunion à huis clos. J'espère que les États-Unis, vous en tant que présidente veillerez à ce qu'elle soit une session à huis clos. C'est une de vos fonctions de vous assurer qu'il n'y ait que les personnes qui appartiennent à ce groupe dans ces réunions. Comme



---

vous l’avez dit, il y a des personnes ici qui ne représentent pas de pays. Je veux dire que chaque pays décider qui le représente.

Donc, je voulais signaler que s’il y a certaines personnes autour de la table qui ne représentent pas entièrement leur pays, elles ne devraient pas être là. C'est ce que je dirais au départ sur cette question. Si nous revenons à la question principale, je pense qu'il est raisonnable de délibérer sur le texte du communiqué à huis clos. C'est quelque chose que je vous demande et je crois qu'il faudrait le faire.

PRESIDENTE DRYDEN :

Merci. Vous avez mal interprété mon commentaire au sujet de représentation. Évidemment, il revient à chaque membre du GAC de déterminer qui le représente. Ce que j’essayais de vous dire, c’est que lorsque nous parlons d’administrer et d’identifier qui est lié à un membre du GAC ou pas, ce n'est pas aussi facile. Le système d'enregistrement à l'ICANN, comme vous le savez, vous permet de vous identifier comme membre du GAC. Ce n'est pas un système parfait. C'est la réalité.

Nous avons donc une demande pour fermer la réunion de rédaction du communiqué. Je vois une demande de parole de la part de l'Iran et de la Nouvelle-Zélande.

IRAN :

Merci, Madame la Présidente. Je vois bien que vous visez à l’ouverture, mais par rapport à la rédaction du communiqué, en raison de la délicatesse et de la sensibilité de la plupart des questions traitées, je crois que cette session doit être faite à huis clos. Bien qu'il soit

---

pratiquement difficilement de contrôler la question des réunions ouvertes ou fermées, mais si une réunion est annoncée à huis clos, nous avons l’obligation morale que les personnes qui ne doivent pas participer à la réunion, n’y assistent pas. Je considère que c’est une bonne décision que la réunion de rédaction du communiqué soit faite à huis clos. Dès que le communiqué est rédigé et l’on arrive aux discussions finales, il n’y a pas de problèmes à modifier la question. Je crois que nous devrions penser à cela. Merci.

PRESIDENTE DRYDEN : Merci, l’Iran. La Nouvelle-Zélande, puis l’Espagne.

NOUVELLE-ZELANDE : Merci, Heather. Pour ce qui du point de vue des collègues, que certaines parties de la réunion, notamment la rédaction de communiqué, devraient être faites à huis clos, la Nouvelle-Zélande estime que toutes les sessions devraient être ouvertes, y compris la session de la rédaction du communiqué. Je pense que nous avons fait des progrès énormes au cours des dernières réunions par rapport à l’ouverture de nos sessions, et je voudrais continuer comme ça. Je rappelle, cependant, qu’en ce qui concerne les réunions à huis clos, il y a des personnes qui publient des informations sur les sites Web et les réseaux sociaux ; dans le passé, cela a rendu difficile la fermeture des réunions. Donc, ce n’est pas simplement une question de s’assurer que les délégués des pays et les organisations observatrices soient présents dans la réunion mais c’est aussi une question de communication avec le monde extérieur par d’autres moyens. Merci.

---

PRESIDENTE DRYDEN :           Merci, Nouvelle-Zélande. Bien entendu, l'utilisation des réseaux sociaux lors d'une session reste la responsabilité des différents membres de la GAC qui participent aux réunions et échappe au contrôle de la présidence de ce Comité.

J'ai l’Espagne, le Portugal, l’Italie et les États-Unis.

ESPAGNE :                           Je suis d’accord avec ce que la Commission Européenne vient de dire, à savoir, que la session destinée à la rédaction du communiqué soit à huis clos. Et je me rappelle que cette question n'a pas encore décidée par le GAC dans son ensemble. Il y a une proposition sur la publicité de ces réunions qui a été distribuée aux membres du GAC, mais cette question n’a pas encore été traitée définitivement.

L’ATRT2 a abordé cette question de la transparence. Bien entendu, une suggestion pour que les réunions soient ouvertes a été élaborée, or nous pouvons demander qu’il y ait des exceptions si nous pouvons justifier ces exceptions. C’est ce que nous essayons de proposer dans le groupe de travail consacré aux méthodes de travail. Nous n’avons pas encore pris une décision ; il y a donc une décision à prendre au sein du GAC sur cette question. Merci.

PRESIDENTE DRYDEN :           Merci L’Espagne pour cette précision. Le Portugal, s’il vous plaît.



---

PORTUGAL :

Merci beaucoup. Je vais introduire un peu le multilinguisme dans cette réunion et je vais parler en Portugais. Concernant la rédaction du communiqué, nous devons nous retrouver à huis clos. C’est la position du Portugal. Pourquoi ? Parce que toutes les autres sessions seront ouvertes. Par conséquent, il est important que les personnes présentes lors de ces sessions soient patientes. Pour la rédaction du communiqué, il faut qu’il y ait seulement les représentants du GAC dans la salle. Cela est lié au fait que nous sommes des représentants gouvernementaux et en tant que tel, nous devons faire attention à ce que nous disons. Je ne suis pas ici en ma qualité de Mme Neves, mais en tant que représentante du Portugal ; c’est en cette qualité que je m’exprime. Par conséquent, je pense que nos séances de rédaction du document doivent être à huis clos. S’il y a des gens qui sont timides ou introvertis dans cet environnement, on doit faire en sorte que ces personnes s’expriment en toute liberté quand on va rédiger le communiqué. Cette session doit être à huis clos et les autres sessions devraient être ouvertes.

Si vous le permettez, il y a un autre point très important concernant la rédaction du communiqué et les explications dont on a parlé à Buenos Aires. Nous considérons que la présidente devrait présenter le communiqué aux nouveaux venus, parce que les nouveaux venus peuvent ne pas comprendre les concepts que nous sommes en train d’utiliser dans la rédaction du communiqué. Il devrait y avoir donc une espèce d’explication pour la communauté afin que nous puissions être plus clairs et plus efficaces au niveau du texte de notre communiqué. Merci.



---

PRESIDENTE DRYDEN :                    Merci pour ces commentaires, le Portugal. L’Italie, s’il vous plaît.

ITALIE :

Merci, Madame la Présidente. Je suis d’accord sur le fait que la préparation du communiqué devrait se faire dans des réunions à huis clos, j’ai pourtant une suggestion. Que nous ne mettons pas cette dernière partie de notre travail dans l’ordre du jour public du GAC, car c’est une affaire interne et c’est une question que nous devons aborder entre nous, dans ce groupe composé des représentants des gouvernements. On pourrait séparer peut être les différentes questions que nous allons traiter. Par exemple, le Conseil d’administration tient une réunion ouverte à laquelle tout le monde peut assister, mais avant cette réunion, il y a des réunions à huis clos. Donc, ma suggestion est de séparer les questions internes des questions que l’on peut aborder de façon publique. Merci.

PRESIDENTE DRYDEN :                    Merci, l’Italie. J’ai les États-Unis et puis l’Indonésie.

ÉTATS-UNIS :

Merci, Madame la Présidente. Je voulais partager avec les collègues qui ne connaissent les méthodes de travail du GAC telles que la liste de diffusion des groupes de travail qui est fermée. Les États-Unis ont donné un avis quant à cette manière dans le groupe de travail. Je serais heureux de réaffirmer notre position. Nous sommes d’accord avec la Nouvelle-Zélande. Nous croyons que les séances du GAC devraient être ouvertes.

---

En ce qui concerne la rédaction du communiqué, nous trouvons qu'il y a deux côtés de la monnaie.

D’un coté, les collègues ont parlé, cet après-midi, des sujets délicats qu’il faut parfois traiter, des pays qui pourraient se sentir plus à l'aise en séance privée. Nous sommes, certes, sensibles à ces préoccupations. Cependant, le revers est selon moi ce que l'Espagne a abordé dans la documentation sur les méthodes de travail des groupes de travail du GAC. Je crois que c'est un commentaire soulevé aussi par le Portugal, que d’une part, nous avons le communiqué qui doit être fait en session de rédaction interne. Et de l’autre coté, il y a la nécessité d'expliquer le communiqué.

A notre avis, la meilleure façon d'expliquer le communiqué à la communauté est d'avoir une session ouverte, car de cette façon tout le monde dans la salle peut pleinement comprendre la nature de l'échange qui a eu lieu entre les gouvernements. Ça sera plus facile pour nous d'expliquer les fondements qui nous amènés à écrire ou rédiger le communiqué tel qu’il l’a été fait. L'ensemble de la Communauté peut connaître ainsi le processus du début jusqu’à la fin et entendre les justifications de bout en bout. De cette façon, on pourrait résoudre deux problèmes. Merci.

PRESIDENTE DRYDEN :                   Merci, les États-Unis. L’Indonésie, s'il vous plaît.

INDONÉSIE :                                Merci, Madame la Présidente. Je suis d’accord que pour la rédaction du communiqué, chaque personne devrait représenter son pays. Pour ce



---

qui est des discussions par rapport aux sujets discutés dans le communiqué, on devrait se mettre d’accord sur le fait que les différentes personnes doivent être capables de prouver qu’elles représentent leurs pays.

Et cela devrait être fait à l’avance. Par exemple, je représente l’Indonésie aux réunions de l’UIT, et donc je devrais signer un document en vertu duquel on atteste que je suis le représentant officiel de l’Indonésie. C’est pour cela que je suggère que dans cette réunion, nous suivons le système habituel de l’ICANN, où nous nous présentons et disons que nous représentons officiellement ce pays. Si le GAC veut bien, à la prochaine réunion à Londres, le représentant présenterait un document attestant qu’il représente son pays. Merci.

PRESIDENTE DRYDEN : Merci pour cette suggestion, L’Indonésie. Je vois des mains levées ; l’Iran et derrière aussi. L’Iran, s’il vous plaît.

IRAN : Merci, Madame la Présidente. Je ne pense pas que l’on cherche à avoir une attestation par rapport à l’appartenance au nom d’un gouvernement pour la participation. La question est de savoir si la réunion sera ouverte ou fermée. Je n’ai pas besoin de savoir si la personne qui représentant un gouvernement a une attestation qui dit qu’il le représente. Si une lettre est envoyée par un gouvernement disant que M. Arasteh représente le gouvernement de l’Iran, c’est suffisant. Je n’ai pas besoin de vérifier que les personnes représentent un pays ou un autre. La question est de savoir si on va annoncer que la



---

séance de rédaction du communiqué sera ouverte ou pas. Les personnes qui n’appartiennent pas au GAC ont l’obligation morale de quitter la salle si la réunion est à huis clos. Merci.

PRESIDENTE DRYDEN : Merci, Iran. Je pense que la Tanzanie est demande la parole.

TANZANIE : Merci.

Dans le passé, si je ne m’abuse, il y a eu un circulaire de l’ICANN pour appeler les pays à désigner leurs représentants. Et le Secrétariat du GAC a tous les noms des différents représentants des pays. Je pense que cela est suffisant car cette liste vient des gouvernements, à moins que vous nous disiez que la liste n’existe plus et que nous devons tout reprendre à zéro. Je ne suis pas d’accord que l’on doive présenter des attestations pour prouver que l’on représente nos différents pays, comme nous le faisons dans d’autres réunions qui visent à signer des conventions, ou des engagements juridiquement contraignants. Merci.

PRESIDENTE DRYDEN : Merci, la Tanzanie. L’Hongrie, s’il vous plaît.

HONGRIE : Merci, Heather. Comme vous le savez, je suis toujours pour l’ouverture. Toutefois, il a été dit que nous n’avons pas pris de décision à ce sujet auparavant. Ce que je suggère est que la rédaction du communiqué soit faite pendant cette réunion à huis clos et que, lors de prochaines

---

réunions, l’on discute de cette question et que l’on arrive à prendre une décision. Merci.

PRESIDENTE DRYDEN :

Merci pour la suggestion, La Hongrie. Tel que l'a souligné notre collègue de l'Espagne, le Groupe de Travail sur les méthodes de travail se penche là-dessus, et plus tard nous aurons l'occasion de discuter en profondeur par rapport à cette question concernant les sessions ouvertes et à huis clos. On pourra donc traiter cette question au fur et à mesure que l’on avancera dans notre ordre du jour pendant la semaine.

Je pense que j'ai une demande de parole de la part de la Jamaïque et de la Turquie. Par la suite, je pense que nous pouvons probablement clore cette discussion et passer au point suivant de notre ordre du jour. La Jamaïque, s'il vous plaît.

JAMAÏQUE :

Merci, Madame la Présidente. Je voulais tout juste soutenir ce que notre collègue de l'Iran vient de dire en ce qui concerne la nécessité de fournir des attestations pour prouver que nous représentons notre pays. Nous sommes déjà ici basés sur notre nomination au niveau du comité par le pays que nous représentons. Et je pense que l’on mène cette chose un peu trop loin si on veut établir ce type d’attestation. Il faut garder à l'esprit les questions administratives qui accompagnent les attestations d’identification. Donc je pense que nous devrions peut-être envisager de progresser par rapport à cette question. Merci.

---

PRESIDENTE DRYDEN : La Jamaïque, Merci. La Turquie, s'il vous plaît.

TURQUIE : Je ne vais pas m’étendre sur cette question. Je crois qu’il est important de ne pas oublier qu’on tend vers l’ouverture et la transparence dans notre travail, et les sessions ouvertes sont la meilleure façon de le faire. Merci.

PRESIDENTE DRYDEN : Merci beaucoup, la Turquie. D'accord. Donc, pour avancer dans notre ordre du jour cet après-midi, la session de rédaction du communiqué se tiendra cette semaine à huis clos. Nous aurons ensuite une discussion plus approfondie sur cette question lorsque nous recevrons la mise à jour du groupe de travail qui se penche sur les méthodes de travail du GAC. Ce sera l'occasion d'en parler en profondeur. Voilà donc comment nous allons traiter cette question.

Nous prenons un peu de retard. Il est presque 15 :00 heures. Donc je aux collègues de faire des commentaires ou de poser des questions à propos de l'ordre du jour en général, et puis nous pouvons faire une mise à jour concernant les services de secrétariat. Une fois que nous aurons fini cela, nous pouvons passer au premier point de l'ordre du jour principal pour discuter des nouveaux gTLDs.

Donc, en ce qui concerne l'ordre du jour, y a-t-il des questions ou des demandes de précisions de la part de nos collègues ? L'Iran, s'il vous plaît.



---

IRAN :

Merci, Madame la Présidente. Juste une petite question. Combien de temps avant le début de la réunion, l'ordre du jour sera disponible ? Combien de jours avant cela ? Officiellement disponible. Je sais que l'ordre du jour est coordonné durant des réunions de coordination avant ; mais combien de temps avant le début de la séance, l'ordre du jour est officiellement disponible afin que les personnes qui participent à la réunion se préparent ? Habituellement, il doit l’être quelques jours à l’avance. Est-t-il officiellement mentionné quelque part que l'ordre du jour devrait être officiellement disponible X jours avant le début de la réunion ? Merci.

PRESIDENTE DRYDEN :

Merci, l’Iran. Je ne crois pas il y a une règle de procédure établie à cet égard. Peut-être que cela est abordé dans le travail du Groupe de travail mais en pratique, l'idée est d'avoir des sujets de l'ordre du jour diffusés environ quatre semaines au préalable pour être connus de tous. Donc ces informations sont communiquées le plus tôt possible aux membres du GAC avec le matériel pertinent. Le défi auquel nous devons faire face est donc la collecte du matériel et l’obtenir des confirmations des différentes parties de la communauté. C'est un processus assez complexe qu'il faut améliorer en interne. Mais il faut aussi faire prendre conscience aux différentes parties de la communauté qu’il faut nous fournir les informations à temps.

Je suis contente que vous ayez soulevé ce point. Jeudi, je voudrais organiser une séance de planification de l'ordre du jour pour Londres. Donc pour les collègues qui sont intéressés, nous allons discuter et identifier les principaux thèmes que l’on va aborder lors de cette

---

réunion, et que l’on puisse élaborer une première version de l’ordre du jour que nous utiliserons à Londres et qui pourra être diffusée ainsi peut-être deux semaines après cette rencontre. Ce sera une version vraiment préliminaire, mais cela nous aiderait à renforcer ce processus afin de pouvoir créer un cycle de planification de l'ordre du jour.

Une idée qui m'a été suggérée est d'avoir une sorte de comité exécutif qui puisse diriger le choix des questions qui vont être abordées et essaye de renforcer ce processus afin que l’on puisse disposer de cet ordre du jour plus tôt.

Voilà les choses que l’on peut faire de notre côté.

Lorsque nous parlons du travail entre le GAC et le GNSO sur les engagements, l’une des questions soulevées par Manal de l'Égypte, qui co-préside ce groupe de travail avec Jonathan Robinson, qui préside le Conseil du GNSO, était la réalité des différents documents que l’on reçoit du divers personnel, des présidents des groupes de parties prenantes, des présidents des groupes de travail ; parfois ils portent sur les mêmes sujets. Ils sont tellement abondants que nous ne pouvons franchement pas déterminer s’ils sont prioritaires ou non. Quels sont les enjeux pour nous ? C’est un problème important en ce qui concerne la communication entre le GAC et la GNSO. La GNSO est probablement la partie la plus complexe au sein de l’organisation de l'ICANN. Comme vous le savez, il y a beaucoup de groupes qui en dépendent. Manal et Jonathan ont soulevé ce point pour que l’on puisse l’identifier comme un élément de discussion au cours de cette semaine afin de pouvoir explorer des pistes pour améliorer la communication entre la GNSO et

---

le GAC et afin que le GAC puisse avoir un ordre du jour plus robuste, et un processus de planification amélioré.

Une des frustrations que j'ai eues est d'essayer d'expliquer à d'autres parties de la communauté le défi que représente pour nous l'énorme quantité de travail est en cours au sein de la communauté, et le fait que le GAC ne peut pas simplement suivre ce rythme. Nous ne pouvons pas gérer tout cela. Nous devons être en mesure d'identifier très rapidement et très facilement quelles sont nos priorités pour pouvoir nous focaliser sur les points les plus importants. C'est ainsi que nous allons reconnaître ce que nous allons les questions prioritaires. Nous n'avons pas besoin de parler de tous les sujets à chaque fois. Et nous n'avons pas réussi à obtenir de l'aide et résoudre ce problème. Nous ne pouvons pas le résoudre nous-mêmes. Le souci est que d'autres parties de la communauté doivent travailler avec nous pour résoudre ce problème et améliorer ce processus sans le considérer uniquement comme un problème du GAC. Cela implique, bien entendu, le fait d'expliquer comment nous travaillons et ce que nous voulons obtenir de notre travail et ainsi de suite. Je crois donc qu'il faut avoir une approche plus organisée de cette question.

L'Autriche demande la parole.

AUTRICHE :

Merci, Madame la Présidente. Je soutiens pleinement ce que le représentant de l'Iran vient de dire. Et j'ajouterai une observation supplémentaire.



---

Il y a un an, nous avons eu un problème lors de la réunion de Beijing qui a commencé deux jours plus tôt que prévu. Et nous avons été informés de cette modification avec un délai très bref. Beaucoup de participants avait déjà fait leurs préparatifs de voyage.

Maintenant dans cette réunion, je vois que nous avons des réunions jeudi qui sont tout à fait nouvelles et n’étaient pas annoncées plus tôt. Et je suis sûr que certains représentants ne peuvent pas changer leurs billets d’avion. Je sais que nous ne pouvons résoudre l’ordre du jour et tous les sujets qui seront abordés deux ou trois mois à l’avance, mais il est très difficile de modifier les arrangements de vol, de changer les réservations de vol, de modifier les réservations d’hôtel dans un délai si proche de la réunion. Il va être très cher, et nous sommes tous très occupés.

Alors je demande une fois de plus de fixer l’ordre du jour vraiment à l’avance afin de nous permettre de planifier la participation et pour que tout le monde puisse s’assurer d’être présent pour la durée de la réunion entière. Merci.

PRESIDENTE DRYDEN :

Merci, l’Autriche. Si je m’abuse, ce qui s’est passé à Beijing n’est pas tout à fait ce que vous venez d’évoquer. Ces deux journées ajoutées à notre travail répondaient à un besoin exceptionnel. Maintenant que la réunion de Beijing est derrière nous, nous nous rendons compte que ces deux journées étaient absolument nécessaires.

En ce qui concerne le processus d’établissement de l’ordre du jour, Nous savons avec certitude combien cette réunion va durer. Elle

---

commence le samedi à 14:00 et se termine le jeudi à midi. Mais l'idée est de conclure notre communiqué mercredi. Cela signifie que nous aurons l'occasion d'utiliser les réunions de Jeudi soit pour des réunions de groupe de travail ou des réunions d'ordre du jour du type que je viens de décrire ou pour traiter de sujets qui n'ont pas d'impact sur le communiqué.

En ce qui concerne le point de vue de nos collègues, je serais ravie d'écouter votre point de vue par rapport à ce qui est nécessaire ou pas en termes de jours de notre réunion, s'il faut plus de temps, moins de temps, si nous devrions planifier différemment.

Je crois que cela a été examiné par le groupe de travail des réunions multipartites qui a parlé de la façon de structurer les réunions de l'ICANN avec la participation de collègues de ce comité. Je crois que trois collègues ici ont contribué et expliqué le processus du GAC. Car nous ne pouvons pas faire les choses de façon isolée. Nous devons recevoir et communiquer des informations, et d'obtenir la bonne synchronisation de cela. C'est un domaine important de travail sur lequel nous devons nous pencher cette semaine. Il est toujours difficile de trouver le temps nécessaire pour couvrir tous les sujets. Donc parlant de temps, nous devons avancer, ou nous n'allons jamais aborder la question des gTLDs. Avant de passer à la question des gTLDs, le point suivant est une mise à jour sur la progression de négociation de contrat avec l'ACIG, et puis ensuite sur le soutien du personnel.

Ainsi, pour ceux d'entre vous qui sont dans le comité depuis un certain moment, vous connaissez Jeannie Ellers de l'ICANN qui nous a beaucoup aidés ; je suis donc très triste d'annoncer qu'elle a accepté un autre



---

poste à l'ICANN. Donc elle va nous quitter, mais elle ne sera pas loin. Nous la croiserons dans les couloirs lors des réunions.

Et une jeune femme appelée Julia Charvolen travaillant pour l'ICANN va remplacer Jeannie dans ce rôle de soutien. Donc, nous devons dire au revoir à Jeannie à la fin de cette semaine, et nous allons essayer de trouver un moyen pour la remercier pour tout son travail. Je vous demanderai aussi d’accueillir Julia. Nous sommes ravis que Julia ait accepté de prendre ce poste. Julia, est-ce que vous pouvez vous lever pour vous reconnaître ? Donc voilà Julia, voilà Jeannie ; vous les voyez au fond de la salle. [Applaudissements]

L'Iran, s'il vous plaît.

IRAN :

Je suis sûr que vous trouverez un bon moyen de remercier Jeannie. Mais je suggère que vous préparez et rédigez une lettre de remerciement officielle au nom de GAC pour reconnaître tous les services que Jeannie a rendu à ce comité durant ces dernières années. Donc je vous suggère de rédiger cette lettre de reconnaissance et de remerciement de la manière convenable ou appropriée pour lui faire part de la reconnaissance du GAC. Merci.

PRESIDENTE DRYDEN :

Merci. Je serais ravie de le faire.

Donc, pour faire le point sur le contrat avec l’ACIG que nous attendons tous vivement, le but est de finaliser le contrat pendant cette réunion.



---

Afin de pouvoir notre engagement ferme envers sa finalisation, il y a quelques dépendances. Il y a certaines choses que je ne contrôle pas, mais pour ma part, je vise à finaliser ce contrat. Nous allons dire la bienvenue à Tom et Michelle qui vont nous fournir leur soutien, et nous allons remercier également les donateurs pour leur générosité. Ce que je suggère pour ce point de l’ordre du jour, c’est de vous faire rapport le mercredi matin pour savoir où l’on est par rapport à cette question. J’espère pouvoir vous annoncer que nous avons conclu mercredi matin. Et j’espère que vous, tout comme moi, serez contents du soutien que nous apportent Michelle et Tom et dont nous avons vraiment besoin afin de faire notre travail.

Est-ce que je vois une main levée ? C’est la Norvège. Oui, s’il vous plaît.

NORVÈGE :

Merci, Madame la Présidente. Juste un court commentaire ; nous regrettons que Jeannie parte ms nous donnons la bienvenue à Julia. Et que nous sommes ravis de voir qu’il y a des progrès par rapport à l’ACIG. J’espère que très bientôt nous allons pouvoir avoir un contrat permanent ; nous sommes tous à bord et nous travaillerons avec vous là-dessus. Merci.

PRESIDENTE DRYDEN :

Merci. J’apprécie.

Nous avons 15 minutes avant la pause. Nous pouvons soit faire la pause maintenant soit travailler pendant 15 minutes, puis prendre la pause ? Nous continuons ? Oui, très bien. Ne perdons pas notre élan.



---

Nous allons passer maintenant au point suivant. Pour cette section de l’ordre du jour, il y a des documents qui vous ont été distribués que vous devriez avoir sous les yeux.

Je pense que les documents les plus importants sont des documents qui nous ont été remis par le NGPC ou le Conseil d’Administration en réponse à notre avis de Buenos Aires. Il y a certaines réponses qui nous ont été adressées. Nous avons donc des documents par rapport au nouveau programme des gTLDs et des rapports aussi sur certains des points que le GAC a soulevés durant notre dernière réunion à Buenos Aires.

En ce qui concerne les éléments spécifiques de l’ordre du jour, nous avons tout d’abord dans la liste la question des sauvegardes. Si vous vous souvenez, lors de la réunion de Beijing en avril de l’année dernière, le GAC a établi des sauvegardes qui devraient être appliquées aux différentes chaînes ou candidatures, à des chaînes de caractères. Ces sauvegardes sont divisées en trois catégories : la catégorie zéro qui devrait s’appliquer à tous les domaines de premier niveau ; la catégorie 1 qui concernait les noms de domaines fortement réglementés ; et la catégorie 2 qui portait sur les registres à accès restreints.

Nous savons donc que le programme touche vraiment à sa fin par rapport à certains points importants. Et cela inclut la prise en compte de l’avis du GAC dans un module appelé 3.1 dans le Guide de Candidature. C’est sous ce module là que l’avis du GAC par rapport aux sauvegardes a été élaboré.

Le Conseil d’Administration nous a écrit pour nous dire où ils en sont par rapport à cet avis ; de manière générale, ils nous informent qu’ils

---

ont accepté notre avis. Donc il s'agit pour nous d'une occasion de poser des questions au Conseil d'Administration ou de demander des précisions soit jeudi lors de notre réunion avec le Conseil soit par le biais de commentaires que l'on pourrait introduire dans notre communiqué.

Donc, avec cette introduction, je donne la parole aux membres du GAC pour discuter de ces sauvegardes qui peuvent inclure les catégories zéro, une et deux. Il peut y avoir des questions aussi à propos de la question de règlement de litiges associés aux mesures de sauvegarde.

Qui voudrait commencer ? Je vois l'Iran et les États-Unis. L'Iran, s'il vous plaît.

IRAN :

Merci, Madame la Présidente. Nous apprécions tous les efforts qui ont été faits à cet égard.

Nous avons examiné le texte, les deux catégories une et deux. Et nous avons constaté que, du point de vue légal, il y a quelques petites modifications que nous devons apporter. Ils sont de nature générale. L'une des modifications concerne près de 99,99 % des cas, là où il est dit que le bureau d'enregistrement le fera. Je pense que nous devons remplacer le « will » qui utilise le futur par « shall » en Anglais pour signifier qu'il ne va pas le faire mais qu'il est obligé de le faire, pour montrer qu'il s'agit justement d'un must, d'une obligation, d'un devoir. Du point de vue légal, ce terme devrait être modifié.

Dans d'autres domaines, on utilise le mot « should » en Anglais. À notre avis, du point de vue légal, on devrait utiliser un autre mode verbal ou

---

un autre mot en Anglais « shall » ou « needs to be done » en Anglais pour montrer le besoin ou l’obligation.

En dehors de cela, nous n'avons aucune autre difficulté. Nous aimerions donc effectuer ces modifications sur les verbes parce que d'un point de vue légal, ils ne sont pas appropriés à ce type de texte. Avec ces termes là, nous ne marquons pas clairement une obligation. Si nous ne le marquons pas clairement, il ne s’agit pas d’une obligation, il semblerait que les gens ont l’option de le faire ou de ne pas le faire. Il faut donc modifier ces temps verbaux tels qu’ils apparaissent en Anglais. Ce sont donc les deux points qui devraient être modifiés parce qu’ils ont un fondement juridique ou légal. Merci.

PRESIDENTE DRYDEN : Merci, l'Iran. Ensuite les États-Unis, s'il vous plaît.

ÉTATS-UNIS : Merci, Madame la Présidente. Les États-Unis sont très heureux d'avoir cette occasion de faire ces commentaires devant nos collègues. Il s’agit peut-être de la réunion finale pendant laquelle le GAC aura la chance de parvenir à un accord sur l’avis formulé ou apporter des améliorations, pour ainsi dire, ou ajouter des détails par rapport à l’avis que le GAC a déjà présenté.

Les États-Unis ont distribué à tous nos collègues, il y a une semaine, une série de questions que nous avons mises au point et que nous voulions partager avec les collègues avant cette réunion à Singapour. Nous avons abordé les sauvegardes des deux catégories un et deux, qui sont plu

---

générales, ainsi que le processus de résolution de litige par rapport aux engagements d'intérêt public ; les PICs en Anglais.

Je ne sais pas si vous voulez que je lise le tout, ou bien si vous préférez Madame la Présidente que nous continuons à considérer cela à travers les différentes parties. Si vous me le permettez, nous pouvons commencer par les mesures de sauvegarde de type général.

Comme nos collègues, je l'espère, ont eu la chance de lire, nous avons eu les réponses du Conseil d'Administration, les réponses progressives qui nous sont parvenues à différents moments. Et je crois que le GNPC du Conseil d'Administration a été très clair avec le GAC. Ils nous ont donné beaucoup de réponses. Nous avons essayé de voir quelles sont les questions qui manquent encore de réponses, et nous avons essayé le GAC par rapport à la mise en œuvre. Vous devez vous souvenir qu'il y avait six sauvegardes très complètes que nous avons transmises dans le communiqué de Pékin.

Nos questions se centrent sur trois de ces six. Et donc, si vous le permettez, en ce qui concerne la sauvegarde un liée à la vérification du WHOIS, la NGPC a changé et déplacé la responsabilité des opérateurs de Registre individuels, donc les entités qui ont la relation directe avec les bureaux d'enregistrement. Ils ont cédé cette responsabilité à l'ICANN pour qu'elle accomplisse ce qu'ils appellent un « échantillonnage périodique » pour tous les registres de WHOIS dans un effort pour identifier les registres qui pourraient être potentiellement peu précis. Donc les questions que nous posons à la NGPC, nous les posons à nos collègues dans l'espoir que nos collègues conviennent que nous devrions certainement soulever ces questions lors de notre rencontre



---

avec la NGPC. Ce serait très utile pour nous si nous pouvions caractériser ces questions dans le communiqué, afin d’avoir un avis formel. Notre objectif ici est, évidemment, de trouver des réponses aux questions

La première question serait de savoir si le NGPC pouvait déterminer quels sont les avantages et les inconvénients d’avoir l’ICANN qui s’occupe de cet audit du WHOIS au lieu que les opérateurs de registres le fassent eux-mêmes. Est-ce que le NGPC estime que l’ICANN dispose de ressources suffisantes pour mener à bien ces audits ? Ou s’il faut des ressources supplémentaires pour procéder à ces vérifications du WHOIS et de tous les opérateurs de Registre ? Et encore, si le NGPC pourrait clarifier le sens de ce que l’on appelle « échantillonnage périodique » pour savoir quels sont les critères de cet échantillonnage, à quelle fréquence seront-ils faits, et de quelle manière pourrait-on se concentrer sur les bureaux d’enregistrement qui ne sont pas aussi complets ou qui pourraient être faux ou inexacts ? Enfin, de quelles mesures le NGPC a-t-il besoin pour assurer que ces registres inexacts, incomplets ou pas précis du WHOIS soient adressées ?

Donc, nous avons besoin d’une notification concernant ces registres qui ne sont pas complets ou incomplets. C’est le type de notification qui devrait être créé et déclenche une obligation des opérateurs de registres pour demander des informations exactes ou complètes du candidat. Quel est le résultat du point de vue des bureaux d’enregistrements ? C’est une réponse que nous devons trouver avec nos collègues.

Je sens que vous souhaitez m’interrompre, Madame la Présidente

---

PRESIDENTE DRYDEN : Merci. Il s’agit de beaucoup de questions qui concernent un seul point. Nous allons donc prendre une pause ici. Une chose qui pourrait être utile, c’est d’identifier des questions, comme les États-Unis ou d’autres représentants l’ont fait. Nous pouvons peut-être les résumer et les présenter à la NGPC avant notre réunion avec le Conseil d’administration. Cela sera un moyen, bien sûr de nous permettre un échange plus agile et de faire voir clairement ce que nous demandons.

Je suggère donc que nous tenons compte de vos questions et de celles que vos collègues ont identifiées et que nous les résumions à cette fin là.

La Commission Européenne demande la parole. Voulez-vous commenter sur les sauvegardes globales ? Allez-y ensuite.

COMMISSION EUROPÉENNE : Merci, Madame la Présidente. Pour gagner du temps, je serai bref. Je veux tout simplement soutenir le document que les États-Unis ont partagé avec nous. Nous trouvons qu’il est très complet et bien réfléchi. Et il y a aussi des commentaires que nous aimerions donner pour les présenter au NGPC à un stade ultérieur.

PRESIDENTE DRYDEN : Merci beaucoup. Je suis très heureuse de voir qu’il y a un accord entre la Commission Européenne et les États-Unis. Nous allons prendre note de cela et nous cédon la parole à la Nouvelle-Zélande.



---

NOUVELLE-ZÉLANDE :

Merci, Heather. Aussi, je serai très bref. Je pense que c’est des questions extrêmement importantes. Mais je vais souligner qu’il y a un élément commun ; c’est l’exactitude de la base de données du WHOIS, ou l’absence d’exactitude de cette base de données, et comment gérer cette question. Il me semble que la question centrale est de savoir comment l’ICANN peut donner dans ses contrats une sécurité suffisante avec les opérateurs de registres pour dire que cette information fournie est exacte ?

Je crois savoir quelles sont les réponses ; l’ICANN devra affirmer cela d’une certaine manière. Mais je partage les préoccupations qui sous-tendent que l’échantillonnage pourrait ne pas être approprié. Il se peut cependant qu’il soit adéquat pour une fonction de supervision, que l’ICANN devra remplir de différentes manières pour faire respecter ses contrats avec les bureaux d’enregistrement. Mais je trouve que le problème qui se trouve là est un problème de base.

PRESIDENTE DRYDEN :

Merci. Nous pourrions peut-être identifier cela comme une question à part. Il y aura des questions concernant l’échantillonnage, mais il y en a une qui concerne l’approche sous-jacente à cet échantillonnage. Je vais donc formuler vos commentaires sous forme de questions pour voir si l’ICANN peut introduire dans la rédaction de ses contrats quelque chose qui permette d’affirmer que l’on s’occupe du contrôle approprié pour chacune de ces questions. Donc nous avons les Pays-Bas qui prennent la parole.



---

identifier les différents domaines. Je tiens à remercier mes collègues de leur soutien, la Commission européenne et les autres collègues. J’espère que d’autres collègues ajouteront leur soutien. Pour ceux qui n’ont pas pu lire la documentation, je voulais juste indiquer que la série de questions qui est dans le document que nous avons fait circuler, concerne la sauvegarde trois sur les contrôles de sécurité et la sauvegarde cinq, les mécanismes pour les réclamations.

A cet égard, nous voulions signaler que, même si nous sommes très reconnaissants au Conseil d’Administration d’avoir fait une note spéciale dans ce sens que les opérateurs de Registre avaient besoin pour disposer d’un mécanisme qui réponde aux réclamations des autorités gouvernementales, en particulier les organismes d’application de la Loi, nous avons été étonnés de voir qu’il y a beaucoup d’autres utilisateurs qui peuvent également contribuer à éclairer les opérateurs de registre sur toute exploitation abusive et utilisation frauduleuse. Nous voulions juste mettre l’accent sur cet élément important. Je vais m’arrêter ici car je sais que nous avons encore d’autres sujets à couvrir après la pause et d’autres catégories concernant les problèmes des nouveaux gTLDs. Merci.

PRESIDENTE DRYDEN :                   Merci. L’Iran.

IRAN :                                           Merci, Madame la Présidente.

J’ai cru comprendre que vous demandez ou que vous suggérez à nos chers collègues de fournir leurs opinions pour qu’elles soient ensuite

---

discutées au sein du GAC. Mais, du point de vue procédural, je crois que toutes ces questions et tous ces points doivent être recueillis et consolidés dans un document que nous pourrions réviser avant de le présenter hors du cadre du GAC. Certains domaines dont parlent nos collègues exigent adéquates ou bien exprimées pour voir comment chacune des parties est assemblée, comment elle s’intègre. Nous devons donc compiler ces propositions en un seul document avant de présenter cela hors du GAC. Merci.

PRESIDENTE DRYDEN :

Merci. Nous allons donc utiliser la lettre des États-Unis qui a été communiquée aux membres du GAC et qui contient la liste des questions avec l'ajout de la proposition de la Nouvelle-Zélande. Nous allons tenir compte de tout ceci et le diffuser dans le GAC. Ainsi, quand nous aurons fini notre débat sur les sauvegardes après la pause, nous pourrions le résumer et diffuser cela au sein du GAC. Après cela, nous pourrions le présenter au Conseil d’Administration pour qu’il puisse se préparer pour notre session conjointe entre le GAC et le Conseil d’Administration. Iran.

IRAN :

J’espère que vous n’avez pas oublié ces deux suggestions que j’ai faites à ces textes pour modifier les temps verbaux afin d’exprimer clairement l’obligation. Merci.

PRESIDENTE DRYDEN :

Merci, l’Iran. Nous allons donc faire une pause de 30 minutes et revenir continuer notre discussion sur les sauvegardes. Merci beaucoup.



[PAUSE]

